



Le p'tit Koetzinguois

N°51 : Novembre 2025



Bienvenue dans votre numéro 51 du P'tit Koetzinguois !

Si les jours raccourcissent en ce mois de novembre, la convivialité et la chaleur de notre village continuent de briller !

Novembre est avant tout un mois de mémoire et de rassemblement.

Le 11 novembre approche, et c'est l'occasion pour nous tous de nous retrouver au Monument aux Morts.

Ce moment civique est primordial pour célébrer la Paix et la Liberté et pour préserver notre mémoire collective. Nous vous invitons à venir nombreux témoigner de notre attachement à la mémoire de ceux qui ont payé le prix de leurs vies pour la Paix et la Liberté.

Dans un registre plus léger, nous tenons à dire un grand bravo aux bénévoles de la commission embellissement et à leur adresser un grand merci ! Grâce à leur enthousiasme, les décorations d'Halloween ont été un vrai succès, ajoutant une touche de gaieté et de mystère aux rues de notre commune. Quel bel exemple d'initiative !

Cet esprit d'engagement est précieux. Il est aussi important de rappeler que l'entretien des espaces publics près de chez soi et l'entraide envers ses voisins sont essentiels pour le bien-être de notre communauté et de tous. Chaque petit geste compte !

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce 51 ème numéro !



Mairie : 03 89 81 52 72 - mairie@koetzingue.fr

Site Internet : www.koetzingue.fr - Application : IntraMuros

Horaires d'ouverture : Lundi : 10 à 11 H / Mardi : 14 à 16 H / Jeudi : 18 à 19 H

Permanences téléphoniques : Lundi : 9 à 12 H / Mardi : 9 à 12 H et 14 à 16 h / Jeudi : 14 à 19 h

Petits rappels : Pour toute demande de "preuve de vie" pour la retraite étrangère, veuillez vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité.

Pour un recensement militaire des jeunes, il y a également lieu de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un livret de famille.

- Samedi 08 novembre : Battue sur la commune - Chasse en cours.
- Samedi 08 novembre : Novemberfest à partir de 19h à la salle Edouard Kessler, organisée par l'ASLK.
- Dimanche 09 novembre : Cérémonie au monument aux morts à partir de 10h30.
- Le 16/11, 21/11, 22/11, 28/11, 29/11, 05/12 et 06/12 : Représentations du théâtre Alsacien de Koetzingue, à la salle Edouard Kessler.
- Vendredi 21 novembre : Soirée jeux de sociétés organisée par les Hell'saciens, à partir de 20h au sous-sol de l'école maternelle.
- Samedi 22 novembre : Mise en place des décorations de Noël à partir de 09h, rendez-vous à l'atelier municipal.
- Samedi 29 novembre : Battue sur la commune - Chasse en cours.
- Dimanche 30 novembre : Fête de la St Nicolas, à partir de 16h dans la cour du Dorfhus.

À noter



Mairie de Koetzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72

Site Internet : www.koetzingue.fr - Application : IntraMuros

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Martin ROTH, le 22/09/25
fils de René ROTH
et de Laetitia WURTZEL

ELLE NOUS A QUITTÉS



NOS ASSOCIATIONS

Bibliothèque

Osez l'Évasion : Votre Bibliothèque Regorge de Nouveautés !

Si vous n'avez pas mis les pieds à la bibliothèque depuis longtemps... ou jamais : c'est le moment de franchir le pas !

Annie et Katia, ont rempli les étagères de trésors tout neufs. N'attendez pas venez les découvrir !

Votre bibliothèque, c'est votre coin calme au cœur du village, 100% gratuit.

Venez rencontrer Annie et Katia, elles vous accueilleront *tous les lundis de 15h00 à 18h00*

L'Aventure attend vos Enfants ! Faites leur découvrir ce lieu magique



Saint Léger et Conseil de Fabrique

Le repas Saint Léger a eu lieu le 12 octobre dernier dans la salle Kessler.

Ce repas est organisé par l'Association Saint Léger, les chorales Sainte Cécile et Chœur Léger et le Conseil de Fabrique de Koetzingue.

Cette année, il y avait 144 convives sur place (et 20 repas ont été emportés). Une équipe de 20 bénévoles les ont régalés avec le menu traditionnel : pot au feu, bœuf gros sel et crudités variées, Forêt Noire. L'équipe de la cuisine, dirigée par Marie-Claire Kelbert, était à pied d'œuvre dès samedi pour préparer les ingrédients du pot au feu. Les achats de ces « ingrédients » (pour nourrir environ 185 personnes !) avaient été effectués par Florent Kohler et par Paul Brunner pour les boissons du bar. Dimanche matin, la cuisine s'est animée à 7h du matin pour démarrer la cuisson et préparer le repas.



La salle avait été préparée sous la direction de Mireille Hell (qui s'est chargée aussi de prendre les réservations et de faire les plans de table) et d'André Kelbert.

Sylvie Sutter et Armelle Mona ont assuré le fleurissement des tables et de la salle. Des enfants sont venus le samedi aider à mettre le couvert : la relève est assurée ! André Kelbert, président de l'Association Saint Léger a remercié tous les convives d'être venus, les bénévoles pour leur participation enthousiaste et bien sûr l'équipe de la cuisine.

Ce repas fut encore un beau moment de convivialité et d'échange.

L'Association Saint Léger a pour but : toutes actions tendant à conserver, restaurer ou améliorer le patrimoine de la communauté paroissiale, particulièrement l'église et l'orgue. De procurer les moyens financiers nécessaires à son activité.



Le Koetz'

Vos Ateliers Informatique Reprennent !

En direct du Koetz' ! Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise de nos Ateliers Informatique pour une nouvelle saison d'apprentissage et de partage. Que vous soyez novice ou utilisateur régulier, venez démarrer l'année en maîtrisant mieux vos outils numériques !

Rendez-vous : Chaque jeudi soir à 18h00 dans la maison du S'Dorfhüs.

Votre téléphone, tablette ou ordinateur vous pose encore des questions ? Vous vous interrogez sur certaines fonctionnalités ? Venez partager vos interrogations : nous nous engageons à y répondre avec des explications les plus simples et concrètes possibles.

Dans une ambiance conviviale et décontractée, nous vous guiderons pour découvrir des astuces et utiliser pleinement le potentiel de vos appareils.

Notre Devise :

Ici, il n'y a pas de questions bête et le nombre de questions est illimité ! Que vous veniez seul(e) ou entre amis, n'hésitez pas à partager vos connaissances ou tout simplement, à en acquérir de nouvelles.

Contactez-nous sur place ou par téléphone : 06 72 90 13 71

À très bientôt. L'équipe du Koetz'



Elsasser Théâtre KETZIGA

Chers Koetzinguois(es),

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons le lancement de la 40ème saison théâtrale de notre chère troupe villageoise ! Cette année, nous sommes fiers de vous présenter une comédie en deux actes de Josiane Hurler, mise en scène par Eliane Schlosser :
“D’Sunna versteckt sech zum làcha ! (Le soleil se cache pour rire !)”



Petit résumé :

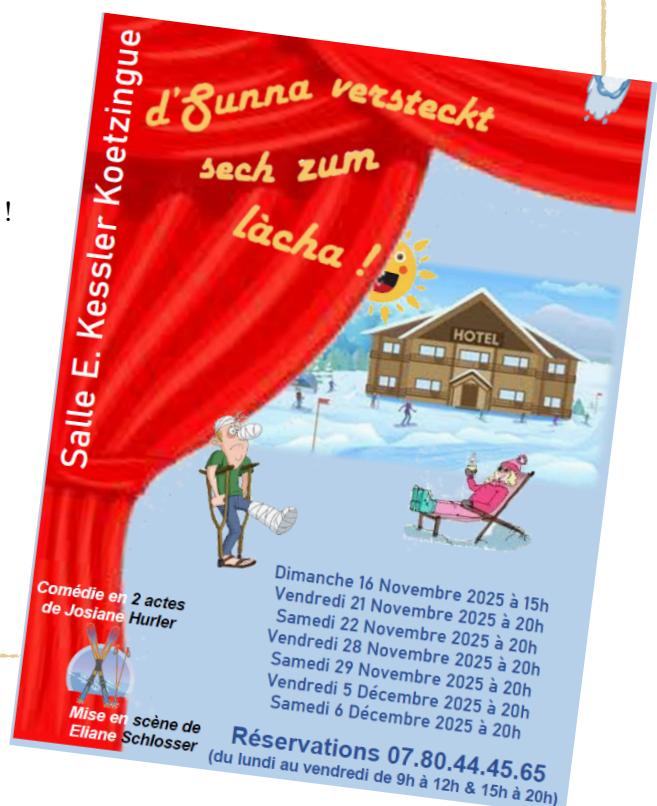
Pour rentrer dans les bonnes grâces de leurs épouses éreintées par leurs trépignantes vies de famille, Christophe et Pierre ont décidé de leur offrir des vacances AU SOLEIL. Sylvie et Valérie sont persuadées d'aller dans un pays chaud, mais voilà que tout le monde finit à l'hôtel Sonnenschein, en Autriche. Après diverses péripéties concernant l'attribution des chambres, les valises ont été mal distribuées et ces messieurs vont se retrouver avec les affaires de leurs épouses. Les situations cocasses ne vont donc pas manquer ! Le pauvre hôtelier Anton n'en peut plus de ces français ! D'autant plus que Christophe a convié sa mère Monique à l'insu de sa femme ! Les autres protagonistes locaux Lisbet, Markus, Johann et Josef vont ajouter bien du sel à cette histoire rocambolesque !

Depuis quatre décennies, notre scène s'illumine grâce à votre présence, vos rires, vos applaudissements et votre fidélité.

Nous avons hâte de vous retrouver très bientôt pour faire vivre ensemble cette belle aventure, toujours aussi vivante, enthousiaste, et enrichie chaque année par l'arrivée de nouveaux membres.

Vive le théâtre, vive la 40ème saison, et vive Koetzingue !

Manu Jaggi



COMMISSION DES ELUS



Laurent Sutter et Gilbert Bernascone :

- 07/10 : Réunion avec les Rivières de Hautes Alsaces
14/10 : Réunion des maires à la Sous Préfecture



Gilbert Bernascone :

- 14/10 et 07/10 : Commission cimetière
16/10 : Réunion EAU



Bertrand Jehl :

- 05/08 et 24/09 : Réunion EC3F



La pensée du mois



“L’attention est la forme la plus rare et la plus pure de la générosité.”

Simone weil



RENDEZ-VOUS AU JARDIN

QUE FAIRE AU POTAGER EN NOVEMBRE

Le mois de novembre est une période charnière pour le jardinage. Les jours raccourcissent, les températures baissent et le jardin a besoin de préparations spécifiques pour affronter l'hiver. Voici un guide complet pour savoir quoi faire au jardin en novembre.



- Protection des légumes : Utilisez des cloches, des tunnels ou des voiles d'hivernage pour protéger les cultures encore en place comme les salades ou les choux.
- Prendre soin des légumes racines : Les carottes, betteraves et autres légumes racines peuvent être laissés en terre, protégés par une couche de paille.
- Récolte : Poireaux et choux sont robustes et peuvent être récoltés tout au long de l'hiver. Les feuilles des épinards et salades d'hiver sont à cueillir au fur et à mesure de vos besoins. Les topinambours peuvent être arrachés au fur et à mesure de la demande.
- Plantation : Vous pouvez planter les oignons et l'ail que vous récolterez au printemps ou au début de l'été.
- Apport de compost : Ajoutez du compost bien décomposé ou du fumier sur les parcelles nues pour enrichir le sol en vue des plantations de printemps.
- Engrais verts : Semez des engrais verts comme la moutarde ou la phacélie pour améliorer la structure du sol.
- Nettoyage : Enlevez les résidus de cultures et désherbez les parcelles pour éviter la propagation des maladies et parasites.
- Limonage : Sur les sols argileux, il est conseillé d'appliquer de la chaux pour alléger le sol et améliorer sa structure.

Le mois de novembre est également le moment idéal pour planter des arbres fruitiers tels que pommiers, poiriers et cerisiers. Assurez-vous de bien préparer le sol en y ajoutant du compost.



VIE DE LA COMMUNE



NETTOYAGE DU MONUMENT AUX MORTS

Nettoyage et embellissement du Monument aux Morts .

L'employé communal a récemment effectué un important travail d'entretien au Monument aux Morts. Le site a fait l'objet d'un nettoyage de la stèle et d'un sérieux élagage des arbustes environnants. Cette taille était nécessaire pour dégager l'espace, mettant ainsi en valeur le monument.

Ce travail, réalisé avec soin et minutie, assure la dignité de ce lieu de recueillement.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 11 NOVEMBRE :



Se rassembler pour l'Histoire et les Valeurs de la République.

Nous vous invitons cordialement à participer à la Cérémonie du Souvenir.

Dans le respect de notre histoire et de notre devoir de mémoire, rassemblons-nous pour honorer tous ceux qui sont Morts pour la France.

Votre présence est le témoignage le plus fort de notre attachement aux valeurs de la République.

Retrouvons nous le dimanche 9 novembre à 10h30 aux Monument aux Morts.

Déroulement de la cérémonie :

Discours de la municipalité et lectures des messages officiels.

Interventions musicales de la Fanfare de Kœtzingue.

Dépôt de gerbe au pied du Monument aux Morts.

Honneur aux morts : Sonnerie « Aux Morts », Minute de silence et Hymne National.

Salut aux porte-drapeaux.

Nous aurons l'honneur d'être accompagnés par le Corps des Sapeurs-Pompiers de Koetzingue et par la Fanfare de Kœtzingue (famille Barth), soulignant l'engagement de notre communauté.

À l'issue de l'hommage, l'ensemble des participants est convié au Pot de l'Amitié, pour un moment d'échanges.



Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est consultable en Mairie et sur IntraMuros



Conseil municipal du 29 septembre 2025

- Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.
- Acquisition des parcelles section 18 n°619 et 621. Ces parcelles situées entre la rue des pâturages et la rue du Dorfweg constituent un passage pour les piétons mais aussi pour les réseaux (électriques notamment). Le prix d'achat est fixé à 5 310 €, auxquels s'ajoutent les frais de notaire.

Approbation à l'unanimité

- Demande de la Commune de Sierentz de participation aux frais de secrétariat du Dr Wolf. Approbation de la participation de la commune à hauteur de 1 917,89 € (établit en fonction du nombre d'habitants) aux frais de secrétariat du pôle médical de Sierentz pour l'année 2026 uniquement.

Approbation à l'unanimité

- Demande de révision tarifaire pour la location du stade et des vestiaires du clubhouse de Tagsdorf. Approbation de la nouvelle convention fixant la participation de la commune à 1000 € pour la saison 2025-2026, pour l'entraînement de l'ASL Koetzingue le mardi soir.

Approbation à l'unanimité

- Baux ruraux communaux – Approbation de la négociation pour la reprise amiable de la parcelle 115 section 18 louée à la SCEA Goldschmidt. Résiliation amiable du bail en vue d'un projet d'équipement sportif, en contrepartie de l'abattage de trois arbres dangereux dont le bois sera remis à la SCEA à titre de compensation.

Approbation à l'unanimité

- Projet de chaufferie communale centralisée au miscanthus – Révision du projet. Approbation du projet mis à jour intégrant le raccordement des particuliers rue de la Liberté, pour rentabiliser le raccordement de la salle polyvalente tel que délibéré précédemment. Le nouveau coût estimatif est de 1 500 600 € HT ; le plan de financement prévoit plus de 63 % de subventions.

Approbation par 11 votes pour et 4 abstentions

- Budget communal – Décision Modificative n°1. Approbation de l'ajustement budgétaire afin d'adapter le budget communal. Approbation par 12 votes pour et 3 abstentions

- Office National des Forêts :

- a. Surcoût 2024 suite aux tempêtes : approbation d'un avenant aux honoraires de l'ONF pour un montant de 720 € TTC.
- b. Travaux sylvicoles sur 2 parcelles forestières : approbation du devis de 1 300 € HT pour travaux sylvicoles, ainsi que des honoraires ONF de 240 € HT.
- c. État d'assiette 2027 : approbation de l'état d'assiette pour une coupe en zones 3A et 1A à 60 m³/ha pour régénération indifférenciée.

Approbation à l'unanimité pour les 3 points

- Convention de mise à disposition d'agents techniques de la commune de Waltenheim. Approbation de la mise à disposition de 2 agents selon le principe d'une refacturation aux frais réels (rémunération + charges sociales).

Approbation à l'unanimité

- Scolaire – Participation aux frais de scolarité des enfants résidant à Koetzingue. Le Maire informe le Conseil de la demande de participation financière de la commune de Rantzwiller pour les élèves scolarisés dans son école bilingue (1 600 € en maternelle, 530 € en élémentaire), sans concertation préalable des communes concernées; une rencontre avec le Sous-Préfet est prévue le 14 octobre 2025.

Le conseil prend acte.

- Personnel communal – Prévoyance : adhésion à la nouvelle convention 2026-2031 avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin et participation financière communale fixée à 30 € par mois et par agent.

Approbation à l'unanimité

- Divers et informations

Monsieur le Maire souhaite clarifier le fait que la plainte contre un administré du village pour dépôts sauvages et dégradations émane de la brigade verte, et défend l'intégrité de son adjoint Monsieur JEHL face aux accusations de mensonge. Il appelle au respect et à la sérénité dans le village, rappelant l'importance de préserver les espaces communaux et de ne pas alimenter les divisions.



ASSOCIATION MAKO

Mako Kids : une nouvelle association prend son envol !

Mako Kids est la nouvelle association des villages de Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas et Koetzingue.

Née de l'élan des parents délégués du RPID en mai 2025, elle a pour vocation d'organiser des activités ludiques, éducatives et culturelles pour les enfants et les familles de nos communes.

► Boums, jeux, fêtes, ateliers, traditions locales...



Mako Kids souhaite enrichir la vie de nos enfants, renforcer le lien social et permettre à toutes les générations de vivre des moments de partage. C'est une association vivante, ouverte à toutes les initiatives. Parents, voisins et amis sont les bienvenus, que ce soit pour proposer des idées, donner un coup de main ou simplement participer aux événements.

Dès sa création, Mako Kids a déjà donné le ton avec plusieurs temps forts marquants :



- *la renaissance de la tradition des Schankalas à Magstatt-le-Bas*, symbole de convivialité et de transmission,
- *la première Kermesse des MakoKids* en juin 2025, qui a rassemblé familles, enseignants et enfants autour de jeux, chants et animations,
- le *Mako Apéro*, un moment chaleureux, détendu et convivial pour fêter ensemble le début des vacances de la Toussaint autour d'un verre et de quelques gourmandises,
- et bientôt, *la soirée de la Saint-Nicolas*, le 12 décembre à Magstatt-le-Haut, pour conclure l'année dans la chaleur et la bonne humeur, autour de manalas et d'une boisson chaude. Venez nombreux à la rencontre du Saint Nicolas, qui viendra en personne saluer les enfants et distribuer quelques surprises !

Ces moments illustrent parfaitement l'esprit de l'association : *créer du lien, faire vivre nos villages et offrir de beaux souvenirs à nos enfants.* Pour contacter l'association : *mako.kids@outlook.fr*

Retrouvez toutes les infos sur Instagram : *@mako_kids_68*





COMMISSION EMBELLISSEMENT



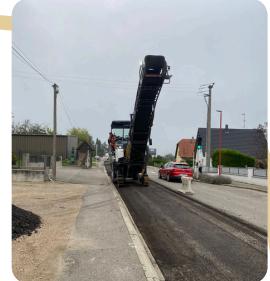
La Commission Embellissement recrute encore et toujours... Projets actuels et futurs : Rafraîchissement des décos de Noël, puis Confection des Décors de table de la Fête des Aînés du 11 janvier prochain. RDV: les Jeudis soirs 19h30 au Wachthisslé.

Côté Végétal : Mise en place des Plantations d'hiver avec David, notre agent technique : Pensées et Callunes (mairie, Dorfhus, angle rue du stade...).

Rendez vous le Samedi 22 novembre, Premier Week-end de l'Avent, pour la mise en place des décos de Noël, à partir de 9h. Grands sujets à planter, Sapins à fixer puis décorer, Petite Forêt de sujets en bois côté Stade etc....Bienvenus à toutes les bonnes volontés !



COMMISSION VOIRIE



Fin des Travaux de Voirie rue du Stade

Vous l'avez constaté, les travaux de réfection de la demi-chaussée rue du Stade sont désormais achevés.

Ces travaux ont permis de renouveler la couche d'enrobage (macadam) sur une moitié de la chaussée. Cette réfection s'est avérée nécessaire suite à un défaut de planéité de la couche précédente.

Ces travaux d'amélioration de la voirie ont été pris en charge par l'Agglomération. Ils assurent ainsi la pérennité de la chaussée et la rendent plus agréable et sécuritaire pour l'ensemble des usagers.

La commune tient à remercier les riverains et les usagers de la rue du Stade pour leur compréhension et leur patience durant la période de ces travaux.



COMMISSION INTERGENERATION



Nous vous invitons à noter d'ores et déjà sur vos agendas la date du **dimanche 11 janvier 2026** ! Cette Fête des Aînés est dédiée aux seniors de plus de 70 ans de notre commune. C'est l'occasion pour l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal de vous témoigner toute leur gratitude pour votre rôle essentiel dans la vie de notre village.

Rendez-vous à la salle Édouard Kessler pour un moment chaleureux, convivial et rempli de sourires, organisé en votre honneur !





BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Brigade Verte

Gardes-Champêtres Intercommunaux d'Alsace

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles:



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)

Pour plus d'informations : **Brigade Verte (7j/7)**

standard 03.89.74.84.04

mail contact@brigade-verte.fr

site internet www.brigade-verte.fr



Mairie de Koetzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72

Site Internet : www.koetzingue.fr - Application : IntraMuros

INFORMATIONS UTILES DE S.L.A.

Deux rendez-vous nationaux pour la santé et la solidarité

Le mois de novembre est traditionnellement marqué par deux grandes campagnes citoyennes d'envergure nationale qui invitent chacun à l'engagement : la santé publique avec le Mois sans tabac et la solidarité avec la Collecte Nationale des Banques Alimentaires.

Ces initiatives reposent sur la mobilisation individuelle et l'action bénévole pour soutenir l'amélioration du bien-être et l'aide aux plus démunis.



1. Depuis plusieurs années, l'opération nationale "Mois sans tabac" pilotée par Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie, encourage les fumeurs à s'arrêter pendant 30 jours au mois de novembre.

Aide Gratuite : Consultation personnalisée avec un tabacologue au 39 89.



2. Collecte Nationale des Banques Alimentaires, un geste de solidarité. La Collecte Nationale se déroulera les 28, 29 et 30 novembre.

Comment participer ?

Donner des produits non périssables aux bénévoles en magasin.

Devenir bénévole en offrant des heures de son temps pour la collecte ou le tri.

Agir pour le bien-être de tous, c'est aussi simple que cela. Rejoignez le mouvement, soyez solidaire et prenez soin de vous !

Travaux ferroviaires entre Mulhouse et Bâle

A partir du 03 novembre 2025 : un nouveau plan de transport TER 200 sera mis en place



D'importants travaux de mise au gabarit de deux tunnels ferroviaires à Bâle seront réalisés par les Chemins de fer fédéraux suisses, pour une durée de 4 ans. Ce chantier devrait s'achever en décembre 2029.



Ces travaux entraînent la suppression de certains TER 200 entre Mulhouse, Saint-Louis et Bâle et quelques modifications horaires.

Les trains de la ligne omnibus Mulhouse - Bâle, qui desservent toutes les gares, circulent normalement pendant toute la durée des travaux et restent accessibles avec votre abonnement TER Fluo.



Afin de faciliter vos déplacements pendant cette période, vous pouvez dès à présent consulter les nouveaux horaires applicables à partir du 3 novembre 2025.



SNCF Voyageurs SA - Information Routière



ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Apprendre à faire soi-même les produits du quotidien

2025

- 14/10 : Fabrication d'un dentifrice
- 04/11 : Fabrication d'un savon
- 02/12 : Atelier cheveux et shampoings

2026

- 13/01 : Fabrication d'une lessive et d'un adoucissant
- 10/02 : Fabrication d'une pierre à récurer et d'un dégraissant multi-usage
- 10/03 : Fabrication d'un produit vaisselle et d'une poudre pour le lave-vaisselle
- 07/04 : Fabrication d'un spray citrus magique et d'un gel wc
- 05/05 : Fabrication d'un gel rafraîchissant et d'une huile solaire
- 02/06 : Atelier cosmétique baume et onguent, avec des macérats de plantes faits maison

De 18 h 30 à 20 h 30

Recyparc du Liesbach

Salle pédagogique - 1 rue de Strasbourg - Hésingue

Uniquement sur inscription :

par sms au 06 76 78 18 14 ou par mail
doebelin.sandrine@agglo-saint-louis.fr



Plus d'informations :



*Le P'tit Koetzinguois est réalisé par Jean-Marc GUIDEMANN, Isilda LIEBY, Armelle MONA, Gladys ROGARTH et Sylvie SUTTER
Edité et imprimé par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.*

Mairie de Koetzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72

Site Internet : www.koetzingue.fr - Application : IntraMuros